

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°14/01/14-CLE : validation du scénario tendanciel

**Commission réunie le 24 janvier 2014 à 14h00, dans les locaux de Lille Métropole
Communauté urbaine**

Convocation expédiée le : 16 décembre 2013

Président : M. GRIMONPREZ

Secrétaire de séance : M. BUSY

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- MM. GRIMONPREZ (disposant du pouvoir de M. LEROUX), RUANT, MAILLARD, CACHEUX, GRAS
 - o 5 présents, 1 pouvoir

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations :

- Mme JOLY (disposant du pouvoir de l'Association Environnement Développement Alternatif) ;
- MM. FERTELLE (disposant du pouvoir de la Chambre d'Agriculture de Région) et GUICHARD.
 - o 3 présents, 2 pouvoirs

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Madame CLERC (DREAL) ;
- MM. THEROUANNE (Agence Régionale de Santé), PARMENTIER (BRGM), DUTILLEUL (DDTM du Nord, disposant du pouvoir de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie), JEDELE (DDTM du Pas-de-Calais, disposant du pouvoir de la Préfecture du Pas-de-Calais), MARIETTE (Voies Navigables de France).
 - o 6 présents, 2 pouvoirs

Soit 14 votants + 5 pouvoirs

EXPOSE : Sur proposition du Président de la Commission Locale de l'Eau et dans le cadre de l'élaboration du SAGE Marque-Deûle et de son état des lieux, il est proposé de valider le rapport du scénario tendanciel et ses pièces associées (synthèse et atlas cartographique) sous condition d'une prise en compte des remarques formulées en séance. Ces propositions d'amendement sont :

- Gestion de la ressource :
 - o Intégration de l'objectif sur l'état quantitatif de la nappe des calcaires carbonifères ;
 - o Ajout du besoin d'harmonisation avec les autorités belges concernant la nappe des calcaires carbonifères.

- Reconquête et mise en valeur des milieux naturels :
 - o Ajout de la mention « éviter de supprimer les zones humides » dans la ligne dédiée.

Conformément aux règles de fonctionnement, seuls les membres de la Commission Locale de l'Eau participent au vote.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

19 voix POUR, à l'unanimité.

- **Le rapport du scénario tendanciel du SAGE Marque-Deûle est validé sous condition d'intégration des remarques formulées en séance.**

ANNEXE : 1

- Rapport, atlas et synthèse définitifs du scénario tendanciel



Francis GRIMONPREZ

Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Marque-Deûle